

Les TP mettent de la matière grise dans les matériaux

La filière des travaux publics déploie des initiatives pour promouvoir le réemploi des matériaux sur les chantiers d'infrastructures. Une démarche d'économie circulaire que présente Jean-Luc Perrigault, président de la commission développement durable de la Fédération régionale des travaux publics Provence-Alpes-Côte d'Azur.



Au moment où le plan France Relance dessine les grands axes pour relever le défi de la croissance verte, le secteur des travaux publics se pose en moteur de la transition écologique. « Le développement durable n'est pas un frein mais un levier pour nous permettre d'adapter la conception, la construction et l'utilisation des infrastructures routières et énergétiques », décrypte Jean-Luc Perrigault, président de la commission développement durable de la Fédération régionale des travaux publics Provence-Alpes-Côte d'Azur (FRTP Paca). Alors qu'un reportage télévisé épingle les dérives de certains acteurs du BTP dans la gestion des déchets de chantier, tendant à jeter le discrédit sur toute la filière, les professionnels se mobilisent pour faire émerger des pratiques plus écoresponsables. « L'économie circulaire, la RSE*, la prise en compte de la biodiversité... font partie du quotidien des entreprises qui cherchent à réduire leur empreinte carbone. Lutter contre le changement climatique, utiliser plus efficacement les ressources, préserver la biodiversité et améliorer le cadre de vie impliquent d'aménager les infrastructures existantes ou d'en créer de nouvelles », plaide le directeur régional de NGE. Ce changement de logiciel, la FRTP n'entend pas le déployer seule. « Cela concerne évidemment les entreprises, mais aussi les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'œuvre », poursuit le dirigeant. Un écosystème qui recense de nombreuses initiatives vertueuses en phase avec le défi de la transition environnementale. « On ne compte plus les initiatives... mais il manque un chef d'orchestre pour mettre en musique ce

new deal écologique », constate Jean-Luc Perrigault. La FRTP s'est ainsi associée avec le Syntec Ingénierie** pour promouvoir une nouvelle feuille de route écoresponsable.

UNE RESSOURCE TROP ABONDANTE ?

Ce travail collaboratif a pour ligne de force la gestion des matériaux. Un sujet crucial pour une filière habituée à vivre dans une relative abondance. « Grâce à

« Le développement durable n'est pas un frein mais un levier pour nous permettre d'adapter la conception, la construction et l'utilisation des infrastructures routières et énergétiques », décrypte Jean-Luc Perrigault, président de la commission développement durable de la Fédération régionale des travaux publics Provence-Alpes-Côte d'Azur.

la géographie calcaire, on a ici les plus belles carrières d'Europe. Cette ressource a longtemps permis de vivre dans la facilité. Comme le gisement était là, on ne se souciait pas vraiment du réemploi des matériaux », explique

le dirigeant. Cette indifférence a donné de mauvaises habitudes. « Comme la matière première était abondante, elle n'entraînait pas dans le critère de choix des donneurs d'ordre. Le ver était dans le fruit. On en est arrivé à des offres où 80 % du prix d'un terrassement est imputable au coût de transport et de mise en décharge des déchets de chantier », soupire le dirigeant. La course vers le moins-disant a fini par faire le lit de pratiques déviantes. « Les décharges sauvages sont le produit de l'appât du

gain. Quand le prix ne réside plus dans l'expertise technique et la matière grise mais sur une prestation accessible à des prestataires opportunistes, c'est que le modèle est perverti », tacle Jean-Luc Perrigault. Et d'en appeler à une modification du paradigme.

Une évolution qui commence par le

vocabulaire : « Quand nous terrassons un ouvrage, les déblais que l'on dégage est considérée comme un déchet alors que dans la plupart des cas, cela reste un matériau minéral sans impact pour l'environnement », avance le ➔

UN GISEMENT DE 17 MILLIONS DE TONNES DANS LA RÉGION PACA

La Fédération nationale des travaux publics (FNTP) a sollicité un audit inédit réalisé à l'échelle de l'ensemble de la filière par un cabinet indépendant. Ce dernier révèle que si l'activité du secteur des TP représente moins de 4 % des émissions équivalent carbone en France (24,1 mégatonnes équivalent CO2), ce chiffre monte jusqu'à 54 % (350 mégatonnes équivalent CO2) lorsque l'usage qui est fait des infrastructures est pris en compte.

Dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, les déchets dits du BTP représentent un gisement des 17 millions de tonnes. Un stock valorisé à 78 %.



© D. R.

Dans les travaux publics, plus de 70 % des déchets dits « inertes » sont valorisés.

➔ cadre de NGE. Plus de 70 % de ces déchets dits « inertes » sont valorisés dans l'une des 1 500 plates-formes de traitement déployées sur le territoire national ou réemployés de manière basique dans le comblement d'anciennes carrières ou la couverture de

« Les décharges sauvages sont le produit de l'appât du gain. Quand le prix ne réside plus dans l'expertise technique et la matière grise mais sur une prestation accessible à des prestataires opportunistes, c'est que le modèle est perversiti », tacle Jean-Luc Perrigault.

décharges. Le solde (30 %) est stocké au mieux dans les ISDI (Installations de stockage de déchets inertes), sinon dans la nature... « Et c'est là que le bât blesse : le manque d'exutoires réglementaires pour ces déchets inertes conduit à des pratiques illicites comme les dépôts sauvages », observe Jean-Luc Perrigault.

PROJET LIFE

Pour rompre avec ces déviations, la FRTP et le Syntec militent aux côtés de la Région Paca pour une approche plus vertueuse des chantiers. « Comblent une ancienne carrière, c'est du réemploi à minima. Si on veut faire émerger un modèle plus en phase avec l'économie circulaire, il faut encourager au maximum le réemploi des matériaux in situ, sur les chantiers d'infrastructures. Cela passe par une optimisation de l'ingénierie des projets de travaux en amont, dès la phase conception. » Cette exigence devrait conduire les maîtres d'ouvrage à multiplier les sondages de sol sur le tracé des ouvrages. « En dressant un diagnostic poussé de la pollution éventuelle des sites, vous pouvez optimiser la gestion des matériaux. Tous les déblais naturels sont réutilisables. Cette anticipation et cette traçabilité sont la clef pour redonner ses lettres de noblesse à la mieux disance environnementale », martèle Jean-Luc Perrigault.

Les deux partenaires comptent décliner cette démarche avec la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur à travers le projet européen « Life IP Smart Waste » qui vise à développer une gestion durable des déchets via des solutions d'économie circulaire innovantes. « Une dizaine de chantiers pilotes seront sélectionnés pour expérimenter de nouvelles démarches plus écologiques », détaille le dirigeant.

RECYCLAGE

Le secteur des TP montre également l'exemple. Afin de valoriser les bonnes pratiques, la Fédération nationale des travaux publics (FNTP) a créé le réseau @recycleurs des TP qui permet à chaque entreprise de trouver une solution de recyclage près de son chantier***. Enfin, les collectivités sont en première ligne dans cette (r)évolution verte. A Miramas, la Ville a établi une cartographie précise des différents chantiers en cours sur le territoire. « Pour chacun, la commune a identifié les excédents et les manques de matériaux. Cela permet ensuite de planifier de manière fine les chantiers en fonction des besoins », ajoute Jean-Luc Perrigault. Une mission de coordination dont



@RECYCLEURS

AFIN DE VALORISER LES BONNES PRATIQUES, LA FÉDÉRATION NATIONALE DES TRAVAUX PUBLICS A CRÉÉ LE RÉSEAU @RECYCLEURS DES TP QUI PERMET À CHAQUE ENTREPRISE DE TROUVER UNE SOLUTION DE RECYCLAGE PRÈS DE SON CHANTIER.

— ENTREPRENDRE —

« Il faut encourager au maximum le réemploi des matériaux in situ, sur les chantiers d'infrastructures. Cela passe par une optimisation de l'ingénierie des projets de travaux en amont, dès la phase conception », plaide le dirigeant de la FRTP Paca.

la cité des rives ouest de l'étang de Berre a confié le pilotage à un service ad hoc. A terme, la démarche pourrait s'étoffer avec la création de plates-formes tampons - publiques ou privées - destinées à la fourniture en matériaux les chantiers situés dans un rayon de dix kilomètres. « Ce serait un moyen de réduire les coûts de transport, et par là même, les émissions de CO₂ », anticipe le dirigeant de la FRTP.

Cette organisation aurait également des retombées positives sur toute la filière : « Multiplier en amont des reconnaissances géotechniques afin de favoriser le réemploi et un enjeu majeur à faible coût qui permet de réduire le montant des opérations tout en limitant les évacuations de matériaux excédentaires », avance le dirigeant. Un scénario qui replacerait la filière des TP sur ses fondamentaux. Sans surcoût. « Si vous anticipez dès la conception des projets, cela ne coûte pas plus cher », promet le directeur régional de NGE. Pas plus cher... et aussi plus écoresponsable.

William Allaire

» wallaire@wanadoo.fr

- * Responsabilités sociétales des entreprises.
- ** Avec près de 400 entreprises adhérentes et 13 délégations régionales, le Syntec Ingénierie est la première organisation professionnelle de l'ingénierie, adhérente à la Fédération Syntec.
- *** www.fntp.fr/les-recycleurs-des-travaux-publics // <http://materrio.construction>.